



**Contact média :**  
**Isabelle Dessureault**

Vice-présidente,  
Affaires corporatives et Canal VOX  
Téléphone : (514) 380-7501  
Portable : (514) 295-0304

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

***Pour diffusion immédiate***

### Vidéotron : un joueur engagé à fond dans la concurrence

## **Le président et chef de la direction de Vidéotron réclame une déréglementation de la câblodistribution**

**Montréal, le 31 octobre 2006** — Le président et chef de la direction de Vidéotron, Robert Dépatie, s'est clairement prononcé aujourd'hui pour une réduction des barrières réglementaires qui empêchent l'industrie des communications de donner sa pleine mesure au bénéfice des consommateurs. S'adressant aux délégués du 4<sup>e</sup> Forum canadien des télécommunications, qui se déroule à Ottawa, M. Dépatie a livré un vibrant plaidoyer en faveur de la libre concurrence.

« Dans tous les marchés qu'elle dessert, Vidéotron est l'incarnation même de la concurrence, a déclaré M. Dépatie. Nous l'appelons de tous nos vœux parce qu'elle est génératrice d'idées et d'innovation. Elle rend les entreprises meilleures et plus créatives en les forçant à innover et à offrir de meilleurs produits et services à des coûts plus abordables. »

À cet égard, le président et chef de la direction de Vidéotron souligne que tout en déréglementant le secteur de la téléphonie locale résidentielle, le CRTC continue de maintenir une situation où les entreprises de câblodistribution doivent subir une réglementation très lourde qui les empêche de donner leur pleine mesure.

« Il existe, à l'heure actuelle, plus de 200 règles du CRTC qui gouvernent nos actions, restreignent notre liberté de manœuvre et sont autant de freins à notre capacité d'innover. Si la téléphonie résidentielle doit être déréglementée, il faut aussi — en vertu d'un principe élémentaire d'équité — que le CRTC libère les entreprises de câblodistribution du fardeau réglementaire qui les empêche d'offrir plus de choix et de meilleurs prix aux consommateurs. »

Parmi ces règles, notons, à titre d'exemple, le fait que les câblodistributeurs doivent actuellement diffuser les chaînes de télévision à la fois en mode analogique, numérique et en haute définition, lorsque disponibles. Cela a comme effet une utilisation nettement démesurée de la bande passante et une réduction considérable de la capacité de diffuser d'autres chaînes pouvant répondre à des besoins plus spécifiques des consommateurs.

### **Une situation qui perdure dans le sans-fil**

De la même façon, M. Dépatie souligne que le secteur des télécommunications sans fil est dominé par un nombre trop restreint de joueurs. Ceci oblige les Canadiens à payer des tarifs plus élevés qu'ailleurs et fait en sorte que le taux de pénétration du sans-fil au Canada est plus faible qu'ailleurs. D'un point de vue global, le Canada accuse un retard d'environ deux ans et demi sur le marché américain et davantage encore sur l'Europe. Par ailleurs, ce retard est encore plus marqué au Québec que dans le reste du pays.

Plusieurs experts s'entendent en effet pour expliquer les prix élevés et les services de moindre qualité qui prévalent dans le marché canadien par le manque de concurrence et le peu d'empressement de la majorité des titulaires actuels à innover et à construire des réseaux.

« Les Canadiens pourraient réellement bénéficier de l'arrivée de nouveaux joueurs dans ce marché. Les consommateurs pourraient ainsi profiter d'une innovation accrue et de prix plus abordables. »

**Vidéotron Itée** ([www.videotron.com](http://www.videotron.com)), filiale à part entière de Quebecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie résidentielle et maintenant de la téléphonie sans fil. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 30 juin 2006, Vidéotron comptait au Québec 1 521 000 clients à son service de télédistribution, dont 545 000 clients à illico. Vidéotron est également le numéro un de l'accès à Internet haute vitesse au Québec avec 726 000 clients à ses services par modem câble et téléphonique. L'entreprise assure en outre le service de téléphonie résidentielle à plus de 283 000 abonnés au Québec. Depuis le mois d'août 2006, Vidéotron propose également un service de téléphonie sans fil.